

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

Réunion du mardi 25/06/2019

Présent(e)s : A. Brault/L. Mazzoleni/ F. Agaci /G.Bouat/ D. Guillard C. Maugiron

Excusés : D. Marchal/B.Buosi/ A. Remli

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U15 A 11

Rectificatif sur la composition des niveaux :

D2 : Vezeronce-Huert est en entente et ne peut accéder à la D1, ils sont remplacé par un troisième.
Le meilleur troisième de D2 Gières va accéder en lieu et place de Seyssins 2 qui ne peut accéder. Le second au classement des 3° de D2 est Seyssinet qui accède donc à la D1.

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

SENIORS

Complément pour les Montées-descentes : sous réserve de l'homologation de toutes les rencontres et du traitement de toutes les éventuelles procédures :

D2 : Accèdent à la D1 : ASIEG en plus des équipes citées pv 442.

Descendent en D3 : La Tour St Clair 3 à la place de FC2A suite à la décision de la commission d'Appel.

D3 : Accèdent à la D2 : Lauzes en plus des équipes citées au PV 442.

D4 : Velanne et Turc de Grenoble ne peuvent accéder en D3 à cause du statut de l'Arbitre (infraction).

Des affaires étant encore à l'étude en Discipline et/ou en Appel, la commission ne peut pas encore donner la liste des équipes en D4 et D5 à ce jour.

Les Co- Présidents
L.Mazzoleni / F. Agaci